

Bulletin

Septembre 2017

Canton de Larder Lake

****Rappel****

Le bureau sera fermé le lundi 4 septembre 2017 en raison de la fête du Travail.
Bonne longue fin de semaine à tous!!

****Horaire d'été du site d'enfouissement****



En vigueur le 1 mai 2017 jusqu'au 30 septembre 2017

Lundi : 18 h à 20 h
Jeudi : 11 h à 20 h
Samedi : 9 h à 16 h

Les Services des travaux publics vont ramasser seulement les ordures ménagères. Toutes les non-ordures ménagères doivent être apportées au site d'enfouissement. Si après 24 heures les Services des travaux publics doivent ramasser les ordures non ménagères, vous serez facturé pour couvrir les coûts. Seulement au cours de la semaine de nettoyage que les Services de travaux publics ramasseront les non-ordures ménagères au site d'enfouissement.

****Recyclage****

Les prochaines dates pour le recyclage:

Le mardi 5 septembre 2017
Le mardi 19 septembre 2017

Veillez aider à la collecte de fonds en cours pour le Centre de ski en faisant don de canettes et bouteilles vides. Placer les canettes à boisson gazeuse dans des sacs séparément et mises avec d'autres recyclables ou appelez 705-643-2141 pour le ramassage. En tout moment, les bouteilles vides de spiritueux/ bière / vin peuvent être donnés directement à la CO-OP ou appelez le 705-643-2141 pour le ramassage.

****Médailles d'identification 2017 pour les chiens et chats****

Les médailles d'identification 2017 pour les chiens et chats sont disponibles au bureau municipal au coût de 20 \$ chacune. La date limite pour l'achat d'une médaille est le 28 février 2017, après cette date elle coûtera 30 \$ chacune.

****Nouvelle page Facebook de Larder Lake****

Le canton de Larder Lake est heureux d'annoncer que nous sommes officiellement sur Facebook! Notre page Facebook sert à informer le public de toutes nouvelles, événements, etc. Veuillez aimer et suivre notre page à Larder Lake Township ☺

****Amis de Larder****

Quiconque désire faire du bénévolat à des événements futurs, veuillez communiquer avec notre comité. C'est une excellente occasion pour les élèves du secondaire d'obtenir leurs 40 heures de bénévolat. Suivez-nous sur la page Facebook "Friends of Larder" ou veuillez nous écrire à friendsoflarder@gmail.com. Les Friends of Larder continuent à remercier Larder Lake pour votre soutien!

Le comité des Amis de Larder: Jason Georgeoff, Tom Armstrong, Carolyn Williams, Angie Carter, Pamela Emmell-Blackburn, René Fournier, Brenda Fournier, Sara White, Amber Cairns, Stefanie Aitchison, et Samantha Sanderson.

*****Le Service des incendies de Larder Lake*****

Conseils de sécurité-incendie pour les personnes qui pratiquent la chasse

Le Code de prévention des incendies de l'Ontario exige que chaque « unité d'habitation » ait des avertisseurs de fumée en bon état de fonctionnement à tous les étages et à l'extérieur des pièces où l'on dort. Le terme « unité d'habitation » comprend les résidences saisonnières, comme les caravanes de parc, les cabines et les chalets ainsi que les maisons mobiles, les autocaravanes et les autres véhicules récréatifs.

En plus de s'assurer d'avoir des avertisseurs de fumée, nous encourageons les pêcheurs à la ligne et les chasseurs à vérifier et à nettoyer en profondeur tous les appareils de chauffage (p. ex. poêles à bois, appareils de chauffage au propane, appareils de chauffage au kérosène, appareils de cuisson de type naphte et lanternes) utilisés dans leurs cabines, camps, caravanes et véhicules récréatifs. Les cheminées doivent également être inspectées avant leur utilisation pour détecter tout dommage ou toute obstruction et elles doivent être nettoyées s'il y a des dépôts de crésote.

Pour les personnes qui pratiquent la chasse, vous trouverez dans le lien internet ci-dessous certains conseils de sécurité-incendie

<https://www.mcscs.jus.gov.on.ca/english/OfficeFireMarshal/FireSafetyandPublicEducation/HuntingFireSafety.html>

- Conseils de sécurité sur les appareils de chauffage à kérosène
- Conseils de sécurité sur les appareils de chauffage portatifs au gaz
- Conseils de sécurité sur les appareils de chauffage au bois

Conseils de sécurité sur les appareils de chauffage au bois

- Faites brûler du bois bien sec pour réduire le risque d'accumulation excessive de crésote.
- Conservez le bois à l'extérieur, empilé dans une aire ouverte ou un cabanon loin du domicile afin qu'il bénéficie d'un bon débit d'air, ce qui l'aidera à sécher.
- Vérifiez souvent qu'il n'y a pas d'accumulation de crésote ou de suie dans les cheminées et les tuyaux de raccordement, et gardez ceux-ci propres afin d'éviter les incendies de cheminée.
- Installez un couronnement de cheminée adapté pour protéger la cheminée de la pluie et de la neige.
- Inspectez régulièrement les pare-étincelles des couronnements de cheminée pour vous assurer que la fumée est évacuée correctement.
- Gardez les matières combustibles à distance de sécurité du poêle à bois ou du foyer.
- Utilisez toujours un écran adapté au foyer pour contenir les étincelles et les braises.
- Laissez refroidir les cendres avant de les transférer dans un contenant de métal muni d'un couvercle hermétique que vous garderez à l'extérieur.
- Installez un avertisseur de fumée en bon état à chaque étage et à l'extérieur de toutes les chambres, afin d'être alerté si un feu se déclare dans votre domicile. Préparez un plan d'évacuation et faites un exercice avec votre famille.
- Installez un avertisseur de monoxyde de carbone qui vous signalera la présence de ce gaz mortel.

*****Questions / Préoccupations*****

Afin d'aider le conseil municipal et le personnel, nous vous rappelons que les conseillers ne peuvent pas prendre des décisions à l'extérieur de la salle du conseil. Toutes préoccupations et / ou plaintes doivent être signalés à l'office municipal afin que le personnel administratif peut aider à résoudre le problème. Si vos préoccupations ne peut être résolues par le personnel administratif, s.v.p. les rédiger sur papier afin qu'elles puissent être placées sur le prochain ordre du jour du conseil pour être contemplées.

Les plaintes et préoccupations envers les Travaux publics doivent être signalées au bureau municipal pour être enregistrées et un ordre de travail sera émis, si nécessaire.

En cas **d'urgence** veuillez contacter Travaux Publics au **705-643-6000**

Pour les questions de contrôle des animaux, veuillez contacter: **Bruce Green 705-643-6040**

Pour les actions civiles, veuillez contacter: **Police provinciale de l'Ontario 1-888-310-1122**

*******Bibliothèque publique de Larder Lake*******

"Fin de l'été" soirée de cinéma/ maïs soufflé

Les enfants de 12 ans et moins sont invités à une soirée de cinéma/ maïs soufflé le **jeudi 24 août à 18 h 30**. Les enfants âgés de 7 ans et moins doivent être accompagnés en tout temps d'un (e) aidant (e) conformément à la politique du conseil d'administration de la bibliothèque.

Vente annuelle d'artisanat et pâtisseries

À compter du **5 septembre 2017**, la bibliothèque publique de Larder Lake acceptera les réservations pour leur **25^e vente annuelle d'artisanat et de pâtisseries**, qui aura lieu le dimanche 5 novembre 2017. Pour plus d'informations ou pour réserver une table, composez le 705-643-2222. Tous les dons pour nos tirages sont grandement appréciés.

Soirée de cinéma/ maïs soufflé

Les enfants de 12 ans et moins sont invités à une soirée pyjama / maïs soufflé le **jeudi 22 septembre** à 18 h 30 pile. Les enfants de moins de 7 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

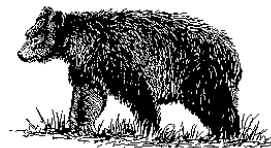
Semaine de la bibliothèque

La semaine de la bibliothèque aura lieu du **15 au 21 octobre**; les événements seront publiés dans le bulletin d'octobre.

*******Attention aux ours*******

La belle température est finalement arrivée et elle emmènera avec elle les ours. Afin de garder notre communauté en sécurité nous devons prendre un rôle actif et être participant. Voici quelques conseils utiles qui peuvent aider à garder les ours en dehors de notre communauté.

- Sortez les ordures le matin de la collecte et non le soir d'avant.
- Entrez les déchets dans des poubelles à couvercle étanche.
- Rangez vos déchets dans une remise ou un garage pour réduire les odeurs.
- Ne laissez pas les aliments pour animaux de compagnie à l'extérieur.
- Nettoyer soigneusement les barbecues d'extérieur après usage.
- Remplissez les mangeoires d'oiseaux que dans les mois d'hiver.
- Ne mettez pas de la viande, du poisson ou aliments sucrés (y compris les fruits) dans votre composteur.
- Gardez les restes de viande au congélateur jusqu'au jour de la collecte.



*******Jardin communautaire*******

À tous les résidents de Larder Lake, cet avis vise à informer que le Conseil est heureux d'annoncer la création d'un "Jardin communautaire". La municipalité financera le projet et fournira l'emplacement (avenue Second à côté du Centre médical) et demande la participation de la communauté pour l'installation et la maintenance du jardin. Si vous êtes intéressé à participer et avez des suggestions, veuillez communiquer avec le bureau municipal au 705-643-2158 et / ou par courriel à info@larderlake.ca.

À noter : ce projet dépend de l'intérêt public et de leur participation.

*******Légion royale canadienne*******

Les membres de la Légion veulent vous dire que nous allons reprendre notre souper mensuel à partir du 13 septembre avec un steak BBQ. Ce souper coûtera 15 \$ et les billets seront disponibles auprès de tous les membres ou en appelant Roy au 705-643-2762 ou Irène au 705-643-2527. Les billets vendus à l'avance seraient très appréciés. Les soupers seront chaque deuxième mercredi du mois. Surveillez notre publicité sur le panneau "Big Fish"

Un rappel également que la semaine de la Légion commence le 17 jusqu'au 23 septembre. Nous espérons avoir des tournois de cartes et de fléchettes. Plus d'informations seront disponibles après la réunion des membres pour former un calendrier. Ceci sera également affiché sur le panneau "Big Fish".

Nous espérons que beaucoup d'entre vous se joindront à nous pour des soirées de plaisir et de socialisation. Nous remercions tous ceux qui nous ont soutenus par le passé et nous attendons votre soutien continu à l'avenir.

******Clinique contre la grippe******



Les Services de santé du Timiskaming tiendront une clinique contre la grippe le lundi 30 octobre 2017, de 16 h jusqu'à 19 h à la salle des banquets du Complexe municipal de Larder Lake.

****** Venez jouer!! ******



Le centre de la petite enfance Timiskaming – Cochrane tiendra un groupe de jeu intérieur à **partir de maintenant** les **jeudis, 14 et 28 septembre, 12 et 26 octobre 2017** de 9 h 30 à 11:30 h au Complexe municipale Larder Lake (69 avenue Fourth).

****** Souper de l'action de grâce******

Notre paroisse de Notre Dame du Lac tiendra un souper levée de fonds **le samedi 7 octobre 2017** de 17 h à 19 h au Complexe municipal - 69 avenue Fourth. Les billets sont disponibles à la bibliothèque ou en appelant Carole au 705-643-2378. Les billets seront également disponibles à la porte au coût de 15 \$ pour les adultes et 8 \$ pour les enfants de 10 ans et moins. Veuillez noter que cet événement de levée de fonds remplace le bazar de notre église qui avait lieu chaque automne.

******Marina******

La municipalité souhaite informer les résidents que le Service des travaux publics commencera à sortir de l'eau les quais de la marina après la fin de semaine de l'Action de Grâce. Nous vous demandons donc que tous les bateaux soient sortis avant le mardi 10 octobre 2017. Merci à l'avance de votre collaboration.

*****Rappel de remettre vos clefs par le 20 octobre 2017*****